Association Cerebral Genève

62e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Mai 2020

Explications relatives aux points à l'ordre du jour

Tous les documents mentionnés ci-dessous peuvent être téléchargés directement sur le site internet de l'association Cerebral Genève :

https://www.cerebral-geneve.ch/fr/assemblee-generale

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat si vous souhaitez recevoir ces documents par courrier.

MOT DE LA PRESIDENTE

Chers Membres, chers Parents, chers Partenaires, chers Amis,

Après 7 ans à la présidence de Cerebral Genève, il est temps pour moi de m'éclipser pour laisser la place à de nouveaux talents. Ayant annoncé ma démission pour cette Assemblée générale, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant au Comité de Cerebral. Ces années ont été très riches grâce aux liens de qualité que nous avons tissés ensemble. Dans ce processus constant de construction, il convient de souligner la fidélité et l'engagement de tous les acteurs impliqués, soit le secrétariat, les moniteurs, les bénévoles, le comité et bien évidemment les participants et leurs familles. Depuis 2013, le travail réalisé en équipe a consisté à défendre l'intérêt de nos membres, stabiliser les finances de l'association, diversifier l'offre des prestations et améliorer la formation de notre personnel temporaire, afin d'accroître la sécurité dans la prise en charge de nos participants.

Les deux mots clé à retenir de cette belle aventure sont solidarité et coopération. Je me réjouissais de quitter l'association dans une phase sereine mais le coronavirus a déjoué tous nos plans. Heureusement, Cerebral Genève va pouvoir bénéficier de l'arrivée de deux co-présidentes, aussi compétentes que motivées pour assurer l'avenir. Il ne me reste plus qu'à vous dire au revoir et à formuler des vœux pour que chacun d'entre vous puisse réaliser ses rêves.

Nicole Renaud Zurbriggen
Présidente

VOTE 1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 mai 2019

Disponible sur le site internet de l'association, le procès-verbal de la 61e Assemblée générale est soumis à votre approbation.

Question soumise au vote : Approuvez-vous le procès-verbal de la 61e Assemblée générale ?

VOTE 2 : RAPPORT ANNUEL 2019

Joint à ce courrier, le rapport d'activité 2019 est également disponible sur le site internet de l'association. En voici un bref résumé :

Week-ends et séjours

- 31 week-ends et 7 séjours
- 1'722 jours de prestations
- 102 participants
- 106 moniteurs, dont 5 responsables

Evénements

- 14 événements organisés tout au long de l'année
- Un grand concert de soutien pour clore le 60e anniversaire

Evénements (suite)

- Une soirée « Garantir la qualité de vie en institution des personnes en situation de handicap »
- Un parcours de médiation culturelle, en partenariat avec l'association La Marmite

Bénévolat

- 62 bénévoles
- Plus de 3'700 heures de bénévolat

Instances

- 245 membres
- Une assemblée générale en mai
- 11 membres du comité
- 5 collaborateurs du secrétariat (équivalent à 2.2 emplois à plein temps)

Amélioration des prestations

- Un audit qualité a été réalisé et un projet de supervision sur les week-ends a été lancé en décembre 2019.
- Achat d'un nouveau bus, répondant aux derniers critères de sécurité
- Rénovation des salles de bain

Question soumise au vote : Approuvez-vous le rapport d'activité 2019 ?

VOTE 3 : PRESENTATION DES COMPTES 2019 ET DU BUDGET 2020

Les comptes 2019 et le budget 2020 sont disponibles aux pages 19 à 21 du rapport d'activité.

Bilan 2019

Les liquidités portées dans l'actif circulant sont significativement inférieures à l'année précédente. En effet, au 31.12.2019 ont été transférées sur un compte bancaire spécifique les liquidités affectées de 532'149 fr. Celles-ci correspondent approximativement au poste des « fonds affectés non-engagés » dans le capital des fonds. A la date du 31.12.2018, les liquidités de l'actif circulant résultaient de dons de la période qui n'avaient pas encore été versés sur le compte bancaire dédié.

L'endettement de l'association se limite aux engagements courants, ainsi qu'à un emprunt hypothécaire, amortissable à raison de 23'000 fr. par année et dont le solde au 31.12.2019 s'élève à 193'000 fr.

Concernant le poste des « fonds affectés engagés », il s'agit de dons qui avaient perçus au moment de la construction du bâtiment, sis au chemin de Sur-le-Beau 16 à Onex. Ces dons ont contribué au financement de ce projet et leur utilisation est enregistrée chaque année dans le résultat des fonds affectés. Ce produit est compensé par l'amortissement comptable périodique du bâtiment.

Au terme de l'exercice 2019, le capital total de l'association s'élève à 283'846 fr., soit le capital au premier janvier de 298'262 fr. sous déduction d'une perte de 14'416 fr. pour l'année 2019.

Compte d'exploitation 2019

En 2018, une recherche de fonds conséquente avait été réalisée pour assurer le financement sur trois ans des prestations non-financées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Etat de Genève. Ces dons reçus en 2018 ont donc été placés dans les « fonds affectés non-engagés » et seront ainsi utilisés jusqu'en 2020. Par conséquent, le montant des dons reçus en 2019 est moindre par rapport à 2018, car il est complété par l'utilisation de ces fonds affectés.

Les charges liées aux activités ont légèrement augmenté, en raison de la mise en place d'une série d'améliorations et de projets ponctuels, dont un audit qualité réalisé sur nos week-ends et une formation à la supervision d'un groupe de moniteurs expérimentés. Ces mesures ont toutes comme objectif de renforcer la qualité des prestations organisées par l'association.

La baisse des charges de fonctionnement s'explique par le fait que des travaux importants de rénovation du bâtiment avaient eu lieu en 2018 et qu'ils n'ont pas été reconduits en 2019.

Le montant des amortissements augmente de 18'000 fr. en raison de l'acquisition en juin 2019 d'un nouveau bus adapté aux chaises roulantes. Le solde de ce poste est lié à l'amortissement du bâtiment.

Question soumise au vote : Approuvez-vous les comptes 2019 ?

Budget 2020

En reconnaissance du nombre conséquent de jours de prestations supplémentaires hors-contrat fournis chaque année par l'association, la subvention de l'OFAS augmente de 405'503 fr. à 440'265 fr. dans le cadre du nouveau contrat de prestation 2020-2023.

Les charges d'activités sont en augmentation pour deux raisons principales :

- l'organisation exceptionnelle d'un séjour en bord de mer, annoncé lors des festivités du 60e anniversaire et partiellement financé grâce aux bénéfices du concert de soutien organisé le 31 mars 2019 ;
- l'engagement de moniteurs superviseurs sur les week-ends pour accueillir, intégrer et former les nouveaux moniteurs.

Les charges de fonctionnement sont également à la hausse, car un investissement est prévu pour le renouvellement de notre serveur de fichiers ainsi que de notre base de données aujourd'hui désuète. Ces dépenses extraordinaires sont couvertes par l'utilisation de fonds affectés.

Enfin, une recherche de fonds devra être effectuée afin de compléter l'utilisation des fonds affectés et permettre l'équilibre budgétaire.

En raison de la situation sanitaire actuelle et de la suspension sur plusieurs mois de la plupart des activités de l'association, des variations importantes sont attendues entre ce budget approuvé par le comité dans sa session du 5 mars 2020 et les résultats qui seront présentés au 31 décembre 2020.

Question soumise au vote : Approuvez-vous le budget 2020 ?

VOTE 4 : DECHARGE ET ELECTION DU COMITE

Le comité tient à remercier très chaleureusement deux membres investis de longue date, qui ont pris la décision, après avoir fait preuve d'un engagement de grande qualité, de démissionner cette année :

Nicole Renaud Zurbriggen, membre du comité depuis 2009 et présidente depuis 2013
Pascal Rivollet, trésorier depuis 2002

Le comité enregistre une nouvelle admission cette année :

Carlos Bachmann, comptable, se présentant pour la charge de trésorier

Nouvelle co-présidence

Afin de remplacer Nicole Renaud Zurbriggen, deux membres expérimentées du Comité se sont proposées pour assurer une co-présidence. Il s'agit de Séverine Lalive Raemy, sœur d'une personne en situation de handicap, infirmière et enseignante à la Haute Ecole de Santé, ainsi que de Mickaëlle Haution-Pra, spécialiste en formation et en recherche de fonds. Le Comité a approuvé cette proposition de binôme qui permettra de mettre au service de l'association des compétences très complémentaires.

Se présentent au comité de Cerebral Genève :

Mickaëlle Haution-Pra, co-présidente
Séverine Lalive Raemy, co-présidente
Edouard Kiper, vice-président
Carlos Bachmann, trésorier
Aldo Cvintal, membre
Anne-Chantal Héritier, membre
Jacqueline Léon, membre
Raffaella Meakin, membre
Laurence Miserez, membre
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

Le Bureau est composé par :

Séverine Lalive Raemy, co-présidente
Mickaëlle Haution-Pra, co-présidente
Edouard Kiper, vice-président

Selon les statuts, les personnes suivantes ont un droit de signature collective à deux dans les configurations suivantes : deux membres du Bureau (les noms étant mentionnés ci-dessus) ou un membre du Bureau et le secrétaire général, Olivier Reymermier.

Questions soumises au vote :

- Acceptez-vous de donner décharge au comité pour la gestion 2019 ?
- Acceptez-vous d'élire le nouveau comité ?

VOTE 5 : ELECTION DU REVISEUR AUX COMPTES

Nommée à l'Assemblée générale 2015, la Fiduciaire Berney Associés est arrivée au terme de son mandat de révision, conformément aux directives de l'Etat de Genève. Le Comité tient à remercier M. Sébastien Bron pour le travail effectué et l'excellente collaboration qui a été instaurée.

Le Comité a choisi la Fiduciaire COFIDA SA pour succéder à la Fiduciaire Berney Associés. Elle sera présentée à l'Assemblée générale qui se déroulera en 2021.

Question soumise au vote : Approuvez-vous l'élection de la Fiduciaire COFIDA SA comme réviseur aux comptes ?

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Afin d'exercer votre droit de vote, nous vous invitons à respecter les étapes suivantes :

1. Compléter le bulletin de vote à la main et le signer
2. Le renvoyer avant **le 7 juin 2020 à minuit** par la poste en utilisant l'enveloppe de réponse ou par mail sur info@cerebral-geneve.ch.

POUR TOUTE QUESTION OU PRECISION, nous nous tenons à votre entière disposition. N'hésitez pas contacter le secrétariat par téléphone au 022 757 49 66 ou par mail sur info@cerebral-geneve.ch.

Le Comité tient à vous remercier très sincèrement de votre collaboration et se réjouit de vous accueillir pour une soirée de rencontre dès que la situation sanitaire le permettra.